PANTHÉON-ASSAS UNIVERSITÉ PARIS

PANTHÉON-ASSAS UNIVERSITÉ PARIS

CRDI
Centre de recherche de droit international privé et du commerce international

TABLE RONDE

LE DIVORCE EXTRA-JUDICIAIRE 10 ANS APRÈS LA LOI N° 2016-1547 DU 18 NOVEMBRE 2016

17 décembre 2026
Centre Panthéon Salle des conseils,Aile Soufflot, Escalier M , 2ème étage12 Place du Panthéon75005 Paris

Bilan et perspectives en droit international privé

Les intervenants seront amenés à discuter du divorce extra-judiciaire, 10 ans après la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016.

Programme

16h – Accueil des participants : Léna GANNAGÉ, Professeur à l'Université Paris Panthéon-Assas

Le point de vue de l'avocat : Maître Delphine ESKENAZI, Avocate au barreau de Paris
Le point de vue du notaire : Maître Jean GASTE, Notaire à Nantes

Le point de vue de l'universitaire : Charlotte GUILLARD, Maître de conférences à l'Université Paris Panthéon-Assas

Modératrice des débats : Rebecca LEGENDRE, Professeur à l'Université Paris-Nanterre

17h30 – Questions / débat avec la salle

Modalités d'inscription

Inscription obligatoire par mail : Laurence.Tacquard@assas-universite.fr
Clôture des inscriptions **le mardi 14 décembre 2026**